



## SCOLARITE DES ENFANTS FREQUENTANT LES ECOLES PRIVEES DE KINSHASA FACE AUX FLUCTUATIONS DU TAUX DE CHANGE<sup>i</sup>

Aristote Bazika Mangomba<sup>1ii</sup>,

Théodore-Henry Mishoma Pangala<sup>2</sup>,

Théodore-Joseph Mishoma Nyimilongo<sup>3</sup>,

Cegrace Bambi Bipendu<sup>4</sup>,

Bavon Ndonga Tuniku<sup>5</sup>,

Béni Ndewene Mbutu<sup>6</sup>,

Pascal Gbaka Ndaya<sup>7</sup>

<sup>1</sup>Candidat Doctorant et Chercheur en Leadership et Management de l'Education, Université Pédagogique Nationale-Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>2</sup>Chercheur en Economie Publique, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>3</sup>Candidat Doctorant et Chercheur en Leadership et Management de l'Education, Université Pédagogique Nationale-Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>4</sup>Candidate Doctorante et Chercheure en Leadership et Management de l'Education, Université Pédagogique Nationale-Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>5</sup>Candidat Doctorant et Chercheur en Leadership et Management de l'Education Université Pédagogique Nationale-Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>6</sup>Candidat Doctorant et Chercheur en Leadership et Management de l'Education, Université Pédagogique Nationale-Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>7</sup>Candidat Doctorant et Chercheur en Psychologie sociale et des Organisations, Université Pédagogique Nationale-Kinshasa, République démocratique du Congo

<sup>i</sup> SCHOOLING OF CHILDREN IN KINSHASA'S PRIVATE SCHOOLS IN THE FACE OF EXCHANGE RATE FLUCTUATIONS

<sup>ii</sup> Correspondence: email [bazikaaristote@gmail.com](mailto:bazikaaristote@gmail.com)

### Résumé:

Les observations faites avec des lunettes scientifiques font lire que les écoles privées de Kinshasa fixent les frais scolaires en monnaie étrangère. Par voie de conséquence, les parents d'élèves doivent procéder par la conversion de la monnaie locale en monnaie étrangère afin d'effectuer le paiement de ces frais dans le but d'assurer la scolarité de leurs enfants. Pour valider cette hypothèse, nous avons à travers cette étude, analysé les liens existants entre les fluctuations du taux de change et la scolarité des enfants consommateurs des services éducatifs du marché scolaire privé de Kinshasa. Cette investigation a abouti aux résultats selon lesquels : (i) il y a des liens entre taux de change et scolarité, (ii) les frais scolaires sont fixés en monnaie étrangère alors que les parents d'élèves sont rémunérés en monnaie locale, (iii) la hausse du taux de change est un facteur explicatif du décrochage scolaire et de l'inefficacité interne du système éducatif, (iv) les inscriptions des enfants dans les écoles privées moyennant une contribution financière symbolique sont tributaires à la hausse du taux de change.

**Mots clés :** effets induits, fluctuations du taux de change, accès à l'éducation

### Abstract :

Scientific observations indicate that private schools in Kinshasa set tuition fees in foreign currency. Consequently, parents are required to convert local currency into foreign denominations to settle these fees and ensure their children's education. To validate this hypothesis, this study analyzes the correlation between exchange rate fluctuations and the schooling of children within Kinshasa's private education market. The investigation yielded the following results: (i) a significant link exists between exchange rates and schooling stability; (ii) tuition fees are indexed to foreign currency while parents' income is denominated in local currency; (iii) rising exchange rates serve as an explanatory factor for school dropout rates and the internal inefficiency of the educational system; (iv) the enrollment of children in low-cost private schools is increasingly dependent on exchange rate hikes.

**Keywords:** induced effects, exchange rate fluctuations, access to education

## 1. Introduction

Le taux de change est la valeur d'une monnaie nationale ou devise par rapport à celle d'un autre pays. La hausse du taux de change a des effets d'entrainement sur l'économie d'un pays et la vie socio-économique de la population, notamment la dévaluation ou la dépréciation de la monnaie nationale, la baisse de la croissance économique, la pauvreté, la perte du bien-être de la population, la perte du pouvoir d'achat des ménages et le prix des biens et services fluctuent à la hausse. La conséquence sera la hausse de la demande de monnaie de refuge, la devise.

Quant au service de scolarisation ou de l'éducation, on peut admettre que l'homme au cours de son existence connaît des étapes évolutives consécutives, à savoir : la petite-enfance, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Ce processus du développement humain détermine son devenir qui, est étroitement lié à celui de sa société. Sans équivoque, toute société qui accorde de la valeur à la formation, à l'instruction et à l'éducation est celle dont le développement est garanti car le bien-être et l'avenir de la société dépendent de la qualité, ainsi que de la quantité du capital humain (un des détonateurs de la croissance endogène).

L'offre d'une éducation de base de qualité à toute personne en âge de scolarité est essentielle non seulement pour la croissance économique et la paix sociale, mais aussi la bonne marche de la nation et la réduction de contrainte de la pauvreté. Comme disait Mandela (2016) : « *l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde* ».

Une éducation assurée est une industrie de transformation et de production des hommes responsables, capables à faire face aux problèmes qui gangrènent la société, car, considérés comme des machines améliorées dotés des compétences dont la société a besoin pour assurer durablement la croissance de son économie et améliorer la qualité de vie de sa population.

La scolarité des enfants face aux fluctuations du taux de change et la maîtrise des facteurs de l'accessibilité des ménages à une éducation de qualité constituent la préoccupation de la présente étude. Il est question de se rendre compte des liens qui existeraient entre les fluctuations du taux de change et la scolarité des enfants fréquentant les écoles privées de Kinshasa.

## 2. Fixation conceptuelle

Il est question de définir (i) les *effets induits*, (ii) les *fluctuations du taux de change* et (iii) la *scolarisation* ainsi que leurs composantes exploitées. Il importe dans ce cas de saisir les interactions qui existent entre eux, afin qu'elles nous servent de guide pour avoir une vision claire quant au choix des techniques ou méthodes à utiliser afin de faire les analyses et aboutir aux résultats recherchés.

### 2.1 Effets

Le mot « *effet* » vient du latin « *effectus* » porte sur l'impact, le résultat ou la conséquence de l'action, d'un phénomène quelconque. Il désigne aussi le résultat attendu de l'action d'un produit, d'un comportement d'un acte, impression produit sur quelqu'un par quelqu'un ou quelque chose. Selon le Dictionnaire le Robert (2016), l'effet est le résultat, conséquence de ce qui est produit par une cause ou le résultat d'une action, événement produit par une cause (Nzeza, 2021).

Nzeza (2021) postule en outre que l'effet est aussi compris de deux points de vue : (i) du point de vue moral, l'être humain n'aura pas la volonté la conscience de donner le meilleur de lui-même dans le travail qu'il fait puisque sa morale est déjà abattue et (ii) du

point de vue physique ; l'individu sera fatigué épuisé physiquement et il va manquer le courage de s'impliquer parfaitement dans ses attributions.

A cet effet, les effets induits du taux de change sur la scolarisation expliquent l'impact ou l'incidence des fluctuations dues à la conversion de la monnaie étrangère en monnaie locale sur la prise en charge de scolarité des enfants par leurs tuteurs.

## 2.2 Fluctuations du taux de change

On appelle taux de change la valeur d'une monnaie nationale ou devise par rapport à celle d'un autre pays. Il représente la quantité d'une devise étrangère que l'on peut acquérir avec une unité d'une autre monnaie. Le taux de change est exprimé sous la forme d'un coefficient multiplicateur. Le taux de change est déterminé par l'Etat ou la banque centrale qui émet la monnaie par rapport à une monnaie de référence, en général le dollar. Il ne peut être modifié que par une décision de dévaluation ou de réévaluation, pour lutter contre la spéculation. Si le taux officiel n'est pas réaliste, un marché parallèle peut apparaître. On distingue des régimes de parités fixes avec étalon, qui se différencient par la nature de l'étalon, ceux sans étalon. Il y a régime de parité fixe sans étalon lorsque les parités officielles des monnaies définissent deux à deux (cas du système monétaire européen, SME).

Au regard de ce qui précède, les fluctuations du taux de change se rapportent aux changements ou à l'instabilité que connaît une monnaie locale face à une monnaie étrangère, impactant ainsi le pouvoir d'achat, soit à la positive, soit à la négative.

### a) Régime de change flottant ou variable

Il est alors déterminé par l'offre et la demande de ces devises sur le marché des changes (ou Forex), qui est le marché mondial interbancaire des monnaies. Or, le marché des changes est un marché toujours en équilibre, c'est un marché au jour le jour. Un régime de taux de change flottant reflète les déplacements de l'offre et de la demande sur le marché des changes au travers des variations de ce taux. Du point de vue terminologique, lorsqu'il y a un taux de change flottant, on utilisera les termes appréciation et dépréciation pour caractériser les variations du taux de change. Lorsque le prix de la devise augmente, elle s'apprécie et, lorsque le prix de la devise diminue, elle se déprécie. Depuis 1973, ce système a été adopté pour la plupart des monnaies. Les taux de change varient en permanence, notamment en fonction des taux d'intérêt et de l'inflation qui sont anticipés pour chacun des pays, ainsi que de la parité du pouvoir d'achat. Dans les banques, les opérations de change sont réalisées par les cambistes.

Depuis 1976, les statuts du FMI prévoient que les pays sont désormais libres d'adopter le régime de change de leur choix. Certains pays, comme les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la suisse, ont choisi de laisser flotter leur monnaie. D'autres ont préféré établir le taux de change de leur monnaie par référence à la monnaie de leur principal partenaire commercial (le dollar par exemple ; cas de la RDC, le franc pour les pays de la Zone franc. Certaines enfin, ont rattaché leur monnaie à une unité de compte

(DTS ou écu pour les pays de la CEE) afin de bénéficier des taux de change stables, mais flexibles (exemple du système monétaire européen, SME).

En réalité, il existe deux systèmes de flottement :

- **Le flottement administré** : les autorités monétaires peuvent intervenir sur le marché des changes pour réguler la formation du cours en achetant ou en vendant des devises.
- **Le flottement pur** : dans ce cas, les autorités n'interviennent pas sur le marché des changes pour réguler la formation du cours. Il s'agit en réalité d'une construction théorique élaborée par les auteurs monétaristes qui décrivent un système idéal d'autorégulation.

Au regard de son efficacité, le système de flottement est générateur d'incertitudes et crée un milieu favorable à l'apparition de situations dans lesquelles les taux de change, sous l'influence des politiques et la spéculation, s'éloignent des données fondamentales. L'instabilité monétaire reste profonde, quoique latente ou déclarée, en dépit de projets, toujours remis en chantier d'un nouveau Bretton Woods.

### b) Variétés des taux de change

La classification de taux de change se fait selon la nature, le besoin des intervenants sur le marché de change. Les transactions en devises ont lieu soit au comptant soit à terme, comme pour toute autre opération commerciale.

En effet, la comptabilité du marché de change distingue différentes formes des taux de change :

#### - Le taux de change nominal

Le taux de change nominal est considéré comme le prix relatif de deux monnaies sans tenir compte de la conjoncture. Ce taux peut être modifié par le changement dans l'offre ou la demande des monnaies même si le prix peut aussi l'affecter mais dans une faible proportion.

A l'instar de 2018, le marché des changes a été caractérisé, en 2019, par la poursuite de la dépréciation du taux de change, quoi qu'à un rythme relativement moins soutenu. En effet, le taux de change indicatif s'est établi à 1.672,95 le dollar américain, à fin décembre 2019, contre 1.635,62 CDF à fin 2018, soit un taux de dépréciation de 2,2 % contre 2,7 % précédemment. Par ailleurs, sur l'ensemble de l'année, le taux de change moyen a été de 1.647,76 CDF le dollar américain contre 1.622,52 CDF en 2018, soit un taux de dépréciation de 1,5 % contre 9,7 % l'année précédente.

Une appréciation de la monnaie congolaise est aussi une augmentation du prix celle-ci en monnaie étrangère ; alors qu'une dépréciation en est une diminution. Une appréciation de la monnaie nationale correspond à une baisse du taux de change par rapport à une devise considérée. Lorsque l'on cherche à avoir le prix absolu de deux monnaies, on fait appel au taux de change réel.

### - Le taux de change réel

Le taux de change réel entre deux monnaies est une mesure synthétique de prix des biens et services d'un pays par rapport à l'autre. Les taux réels sont très importants pour quantifier les déviations vis-à-vis de la parité de pouvoir d'achat mais il permet d'analyser les conditions macroéconomiques de la demande et de l'offre dans une économie ouverte.

Ceci dit, le taux de change Dollar américain-Franc congolais peut être compris comme le prix en dollar du panier des biens congolais en dollar par rapport au panier américain.

Les taux de change nominaux et réels sont les moyennes pondérées des taux d'un pays vis-à-vis du reste du monde, et en pratique vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux. Ces deux taux sont fondamentaux dans la stabilité de la monnaie d'une nation en se rattachant à la tendance macroéconomique du pays.

Mais la stabilité des relations économiques sur le plan international ainsi que sur le plan national coordonnée par la banque centrale, est rendue possible avec la fixation d'une référence « le taux de change fixe ».

### - Le taux de change fixe

Le taux de change fixe est observable dans des pays où la banque centrale offre la monnaie à un prix fixe et achète l'or à un prix plus ou moins équivalent. Lorsque le cours de change de la monnaie est fixé ou déterminé en termes d'or, toutes choses restant égales par ailleurs, toutes les monnaies ont un taux de change fixe les unes contre les autres. L'appréciation ou la dépréciation de la monnaie dépend dans ce cas du volume des échanges sur les marchés des biens et services.

La banque ne peut modifier ce taux que lorsque quantité la monnaie détenue par elle a sensiblement diminué et la seule voie de sortie favorable est le recours au taux flottant qui est momentané.

### - Le taux de change flottant

Le taux de change flottant permet au taux de flotter sans problème pendant un temps déterminé afin de stabiliser le niveau de négociation de la monnaie sur les marchés libres. Ce taux de change libre se détermine par le jeu des forces concurrentielles de l'offre et de la demande de monnaie. Ce type de taux de change est difficilement contrôlable par les autorités monétaires ; et pour y faire face, ils font appel au taux glissant. La détermination du type de change est une question de choix de politique monétaire d'un pays.

### - Le taux de change glissant

Le taux de change glissant permet de faire évoluer le taux de change à un rythme contrôlé, de manière automatique ou délibérée. Ce taux assure une stratégie de stabilisation pour les échanges et les paiements internationaux et facilite des ajustements à long terme. Lorsque la banque a réajusté sa quantité qu'elle peut offrir et pour lui

permettre de suivre le mouvement sur le marché libre, elle met en place la politique du taux flexible.

- **Le taux de change flexible**

C'est un taux de change déterminé par le mécanisme né sur le marché libre sans aucune intervention. A ce niveau, chaque pays serait libre de laisser le taux de change s'ajuster à la situation économique. Ce taux rend moins intolérable les effets de l'inflation et rigide la fixation de prix des biens et services. Dans un pays où ce taux de change est d'application, l'Etat ou la banque centrale a du mal à introduire une politique pour évaluer et contrôler l'évolution de l'économie.

- **Le taux de change au comptant et le taux de change à terme**

Le taux de change au comptant est un taux utilisé dans les transactions en devise au comptant. Les transactions en gestion prennent deux jours pour se réaliser car dans la plupart de cas, il faut deux jours pour que les ordres de paiements tels que les chèques soient compensés à travers le système bancaire.

Lorsque la date de validation peut être de plus de deux jours, dans ce cas, le cours utilisé dans les transactions pareilles est appelé à terme. Ces deux taux ne sont pas égaux mais sont proches. Les opérateurs préfèrent s'engager dans les opérations effectuées sous un taux de change au comptant, car présentant moins de risques.

En fait, la tension est forte de rendre prévisible son change en utilisant tel ou tel autre taux et malgré le risque de crise. Bien de pays ont tenté de mettre en place un régime de change fixe ou modérément flexible : Union monétaire (en Europe), dollarisation (Equateur), encrage fixe (Argentine, Hong Kong, Estonie, Lituanie, Bulgarie, Chine) avec éventuellement une marge de fluctuation (SME) avant l'euro, République Tchèque ou Slovaquie après 1993 ; change fixe mais ajustable (Hongrie après 1995), bande de fluctuation continu.

Mais cette politique fait courir le risque d'une progressive surévaluation du taux et les crises ont presque toutes été liées à un change réel trop élevé ou en appréciation constante. Cette politique n'a pas su maîtriser le risque que courent les intervenants au marché des changes.

Toutes les sortes de taux ci-haut mentionnées sont applicables sur le marché de change et les intervenants sur ce marché choisissent le taux qui pourra jouer à leur faveur.

### **2.3 Accès à l'éducation**

L'éducation est un droit fondamental pour tous. L'accès à l'éducation doit être garanti à tout le monde chez les garçons sans contrainte ni discrimination ; car l'éducation est une arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. En effet, l'éducation en RDC présente beaucoup d'obstacles et elle est en ruine. C'est ainsi, les indicateurs ci-après nous serons utiles pour apprécier l'accès à l'éducation de la population congolaise.

### **3. Fixation théorique**

Cette section met en lumière les perspectives d'avenir de l'éducation que la RD Congo a mis en place pour offrir une éducation de qualité à toute la population congolaise, de tout sexe, et de tout âge.

#### **3.1 Education et qualité**

La notion de qualité de l'éducation a été fortement soutenue à Jomtien (1990) et Dakar (2000). La déclaration de Jomtien a mis l'accent sur le renforcement cognitif des enfants par l'amélioration de la qualité de leur éducation de façon à obtenir pour tous, de meilleurs résultats d'apprentissage notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante. Le cadre d'action de Dakar dans la définition de la qualité, a énoncé les caractéristiques souhaitables des apprenants à savoir des élèves sains et motivés, des processus, c'est-à-dire des enseignants compétents utilisant des pédagogies actives, des contenus aux programmes adaptés et des systèmes politiques pratiquant la bonne gouvernance et une allocation équitable des ressources.

Cependant, l'espoir doit être grand. Des progrès ont été enregistrés sur la qualité de l'éducation dans le monde depuis Dakar. Le nombre d'élèves par enseignant a diminué dans 121 pays. Au Népal, ce chiffre est passé de 260 élèves par enseignant en 1999 à 28 élèves par enseignant en 2013. Les Etats et la communauté éducative doivent donc aujourd'hui poursuivre leurs efforts pour réaliser l'ODD et « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité (Joshua et Dupin, 1993).

Ainsi, pour l'atteinte de ces objectifs, il est nécessaire de mettre l'accent sur la qualité en dotant aux écoles les programmes qui répondent aux besoins de l'environnement et des apprenants, matériels pédagogiques et méthodes d'enseignement acceptables, l'environnement d'apprentissage doit être adapté, sécurisé et non violent, l'éducation de qualité et les enseignants qualifiés (recruter sur base des compétences et profils). L'éducation de qualité est aussi sans doute dépendante à un financement conséquent et les instruments internationaux pertinents (EFA GMR, 2005) cité par (Bazika, 2024).

#### **3.2 Mesures d'évaluations et accès à l'éducation**

Nsuami (2016) préconise que l'éducation est une richesse pour un pays, et sans laquelle le développement durable d'un pays ne soit effectif. Ainsi, il importe d'évaluer l'éducation en RDC à partir des quelques indicateurs pour apprécier les processus de scolarisation en RDC et afin que le service éducatif soit offert en qualité et en quantité suffisante. D'où l'importance de cette section. La mesure du niveau de scolarisation est liée à la fois au développement de l'institution scolaire et à celui des services de statistiques scolaires et démographique.

### **3.3 Les mesures d'admission scolaire**

Il nous importe ici, de mettre en évidence les indicateurs qui apprécient l'admission scolaire par niveau d'étude ou classe. Il s'agit du taux apparent d'admission, du taux d'admission par âge spécifique, du taux d'admission par cohorte.

#### **a) Le taux apparent d'admission (T.A.A)**

Taux brut d'Admission (TBA) au primaire : c'est le rapport entre tous les nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année sans distinction d'âge et la population scolarisable de 6 ans x 100.

Le taux apparent d'admission en RDC a accru d'une façon considérable. Du fait que la majorité des congolais savent aujourd'hui l'importance de l'éducation sur tous les plans, en éliminant la discrimination des sexes dans la formation.

Le faible encadrement et inégalités du taux brut de scolarisation selon le niveau socioéconomique des parents, sexe (72% pour les garçons et 56% pour les filles) et le milieu de résidence (taux d'admission de 71,6% en milieu urbain et 43,6% en milieu rural).

#### **b) Le taux d'admission par âge spécifique (TAS)**

Le taux d'admission par âge spécifique est le rapport entre les nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année primaire avec distinction d'âge et la population scolarisable de 6 ans x 100. Nous nous referons à la définition du taux net d'admission qui est le rapport entre les nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année primaire âgés de 6ans et la population scolarisable de 6 ans x 100.

L'âge de 0 à 5 ans constitue la période la plus importante pour le développement de l'enfant. Cet âge a des effets durables, voire permanents sur sa vie adulte. « D'après les données sociodémographiques de 2000, les enfants de 3 à 5 représentaient 10,3% de la population congolaise (soit 1 450 000 sur 50 948 000 d'habitant) ; 3% (soit 43 500 enfants) fréquentaient les écoles maternelles, tandis que 97% d'entre eux (soit 1 406 000 enfants) étaient délaissés.

Le taux net de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans à l'école en 2005 était de 64% pour les garçons et en 2012 soit un total de 61% en 2005 et de 75% en 2012.

#### **c) Le taux d'admission par cohorte**

C'est le rapport entre les nouveaux inscrits en première année (primaire, secondaire, supérieur et universitaire) et la population scolarisable en première année (primaire, supérieur et universitaire de l'année antérieure.

### **3.4 Les mesures de scolarisation de la population**

Il nous importe ici, de mettre en évidence les indicateurs qui apprécient la scolarisation de la population scolarisable par cycle d'études. Il s'agit du taux brut de scolarisation, du taux net de scolarisation, du taux de scolarisation par âge spécifique, du taux de transition scolaire, du taux d'alphanumerisation et d'analphabétisation.

### a) Le taux brut scolarisation (TBS)

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) : c'est le rapport entre le total d'inscrits du primaire sans distinction d'âges et la population scolarisable de 6 à 11 ans x 100. Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire est de 112,6 dans la ville province de Kinshasa et est de 90,9% pour la RDC.

### b) Le taux net de scolarisation (TNS)

Taux Net de Scolarisation (TNS) du primaire : c'est le rapport les inscrits du primaire âgés de 6 à 11 ans et la population scolarisable de 6 à 11 ans x 100.

Le taux net de scolarisation des filles semble s'écarte de celui des garçons à mesure que le niveau d'instruction monte. Allant de 76% au primaire, il descend à 45% au secondaire puis à 7,7% pour le niveau supérieur. Par ailleurs, à Kinshasa, l'accès à l'éducation parait plus difficile pour les filles que les garçons à partir du niveau secondaire. En effet, si on compte pour 10 garçons au niveau universitaire.

### c) Le taux de scolarisation par âge spécifique

C'est le rapport entre les nouveaux d'un certain âge inscrits en première année et la population scolarisable de 6 à 11 ans x 100.

### d) Le taux de transition scolaire

Taux de Transition (TT) : c'est le nombre d'élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année du secondaire de l'année en cours et les inscrits de 6<sup>ième</sup> année primaire précédente x 100.

### e) Le taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation correspond au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui peut comprendre, lire et écrire et réaliser des opérations arithmétiques. Le 08 septembre, le monde célèbre la journée internationale de l'alphabétisation. Le taux d'alphabétisation en RDC, selon un rapport du PNUD de 2017, est de 77,3%. Ce taux est de 88,9% pour les hommes et 66% pour les femmes. L'UNESCO note que 750 millions de personnes dans le monde ne savent ni lire, ni écrire correctement. Et l'échelle mondiale, le taux d'alphabétisation était de 86,24% en 2016 contre 70,4 en 1980.

### f) Le taux d'analphabétisme

En RDC, le taux d'analphabétisme s'élève à 29,1% dont 41% sont de femmes et 21% sont des hommes. En outre, ces recherches révèlent que plus de 7 millions d'enfants et adolescents sont en dehors du milieu éducatif en RDC. Mais l'UNESCO constate que la pandémie de la covid-19 a davantage fragilisé le système éducatif. D'après le représentant de cette agence onusienne en RDC, Jean-Pierre Ilboudo : « suite à cette pandémie, les écoles ont fermé dans plus de 190 pays interrompant ainsi l'éducation de 62,3% de la population scolaire mondiale qui représente 1,09 milliard d'élèves de 123 pays. »

### 3.5 Production de l'éducation

L'éducation est définie comme étant une action de développer chez une personne les facultés morales, physiques, intellectuelles, son caractère, son comportement. L'éducation est un processus appliqué sur un sujet (citoyen) pour le faire passer de l'obscurantisme à une lumière incarnée par une certaine culture qui confère à l'individu le sens d'honneur et de responsabilité dans la société. Au travers de l'éducation, l'individu d'une société donnée devient capable de connaître les valeurs, les rituelles, la culture, les connaissances et pratiques d'une autre société donnée. Elle est relative d'une société à l'autre ; d'un lieu à l'autre et d'une époque à l'autre. La production de l'éducation est assurée par la famille et ces institutions : primaires, secondaires, supérieurs et universitaire, quelles qu'elles soient : publiques ou privées (Nsuami, 2016).

### 3.6 Perspective d'avenir de l'éducation en RDC

A travers ses travaux, Nsuami (2016) clarifie à ce propos :

*« Par ces temps de troubles et les défis qui se présentent à nous, on ne se rappellera jamais assez, mais l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde, lutter contre le racisme, la pauvreté et l'intolérance qui se développe de plus en plus dans la société. Ce facteur d'éducation en RDC est fort défavorable, méprisable et négligeable à cause du revenu modeste de beaucoup de familles congolaises, et aussi de nombreuse pesanteur socioculturelle. Pour d'autres parents, scolariser une fille constitue un énorme gaspillage de temps et de ressources financières. C'est ainsi, la RDC pour apprécier la qualité de l'éducation et aboutir au bon résultat de ce dernier, nous lui proposons les objectifs ci-après : (i) Rationaliser et renforcer la gestion du système éducatif, (ii) l'obligation pour l'Etat d'assurer prioritairement le fonctionnement par la revalorisation de la fonction enseignante, le renforcement du partenariat public-privé, la décentralisation de la gestion, ainsi que les éléments relatifs au lien social et l'éthique ».*

### 3.7 Fixation méthodologique

Toute étude scientifique est impérativement appelée à revêtir d'un caractère rationnel procédant par des méthodes accompagnées des techniques.

Pour atteindre les objectifs de cette étude, nous avons recouru aux méthodes descriptive et statistique appuyées par les techniques documentaire, d'interview et d'observation. Les unités statistiques de l'enquête sont constituées des hommes et des femmes de Kinshasa, à partir de laquelle un échantillon a été tiré en vue de la récolte des données.

## 4. Résultats

Les résultats de l'étude sont présentés à travers les graphiques, figures et tableaux et expliqués à travers les commentaires au bas de chaque figures, graphiques et tableaux.

**Tableau 1 : Niveau d'instruction du chef de ménage (N=30)**

Niveau d'instruction	ni	%	Statistiques
Aucun	2	6,7	M=1,87 SD=0,98
Primaire achevé	5	16,7	
Formation professionnelle	6	20	
Supérieur/Universitaire	17	56,6	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

A la lumière des résultats qui ressortent de ce tableau, il convient de déclarer que 56,6% soit 17 chefs des ménages sont du niveau d'instruction supérieur et/ou universitaire, 20% soit 6 ayant suivi une formation professionnelle, 16,7% soit 5 n'ayant pas achevé les études du niveau primaire et 6,7% soit 2 chefs des ménages n'ont aucun niveau d'études.

**Tableau 2 : Profession du chef de ménage (N=30)**

Profession ou activité du chef de ménage	Ni	%	Statistiques
Sans emploi/chômeur	5	17	M=1,7 SD=0,8
Employé du secteur privé	2	7	
Employé du secteur public	0	0	
Fonctionnaire	7	23	
Profession libérale	2	7	
Commerçant	9	30	
Indépendant	5	16	
Retraité	0	0	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024)

Eu égard à ce qui ressort de tableau 2, il sied de noter que pour la profession ou l'activité exercée par les chefs des ménages :

- Commerçant : 30% (9),
- Fonctionnaire : 23% (7),
- Sans emploi/chômeur : 17% (5),
- Indépendant : 16% (5),
- Employé du secteur privé : 7% (2),
- Profession libérale : 7% (2),
- Employé du secteur public : 0% (0),
- Retraité : 0% (0).

Cette pondération est justifiée par la prolifération du secteur informel dans la ville province de Kinshasa. Et cette dernière incite les femmes voire les hommes à une autonomisation continue en vue d'assurer le bien-être de leurs familles.

**Tableau 3 : Statut d'occupation de l'habitation**

Statut d'occupation de l'habitation	Ni	%	Statistiques
Propriétaire	7	23	M=1,7 SD=0,1
Locataire	14	47	
Logé par un parent/proche	4	13	

Logé par l'employeur	2	7	
Autres	3	10	

Les résultats de ce tableau révèlent que 47% d'enquêtés sont locataires, 23% sont propriétaires, 13% sont sous logés soit par les parents soit par leurs proches et 7% sont logés sous la responsabilité de l'employeur. Cette situation s'explique par un taux de chômage élevé dans la ville province de Kinshasa.

**Tableau 4 : Taille de ménage (N=30)**

Taille du ménage	Ni	%	Statistiques
1 à 2	5	17	M=1,6 SD=0,44
3 à 5	18	60	
6 à 8	6	20	
Plus de 8	1	3	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

Il ressort du tableau n°1 que, les tailles des ménages enquêtés de Kinshasa varient de (i) 3 à 5 personnes soit 60%, (ii) 6 à 8 personnes soit 20%, (iii) 1 à 2 personnes soit 17% et (iv) plus de 8 personnes soit 3%.

**Tableau 5 : Nombre d'enfants scolarisés par ménage**

Nombre d'enfants scolarisés par an	Ni	%	Statistiques
1 à 2	5	17	M=1,3 SD=0,84
3 à 5	7	23	
6 à 8	15	50	
Plus de 8	3	10	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

A la lumière des résultats qui ressortent de ce tableau, il convient dire que par année scolaire, dans la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo, la scolarisation constatée des enfants dans les écoles privées se présente comme suit: (i) 50% pour 6 à 8 d'enfants, (ii) 23% pour 3 à 5 enfants, (iii) 17% pour 1 à 2 et (iv) 10% pour plus de 8 enfants.

**Tableau 6 : Le revenu mensuel du chef de ménage (N=30)**

Revenu mensuel	Ni	%	Statistiques
Moins de 250\$	28	93	M=1,8 SD=0,48
250-499\$	2	7	
500-749\$	0	0	
750-999\$	0	0	
Plus de 1000\$	0	0	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

Les résultats de ce tableau révèlent que 93% des chefs de ménages sur les 30 enquêtés, ont un revenu mensuel d'au moins 250\$ et 7% encaisse mensuellement un revenu allant de 250 à 499\$. Ce taux élevé de revenu dans la tranche allant de 1 à 250\$ des justifie par le niveau très bas de salaire fixé par les entreprises et à l'insécurité juridique qui décourage les investissements et la rentabilité dans le secteur informel.

**Tableau 7 :** Source principale du revenu du chef de ménage (N=30)

Source du revenu du chef de ménage	Ni	%	Statistiques
Activités commerciales	6	20	M=1,04 SD=0,033
Aide familiale	14	47	
Transfert de l'étranger	7	23	
Revenu locatif	2	7	
Dons et Legs	1	3	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

Comme nous pouvons le constater, sur les 30 ménages enquêtés, 47% vivent des activités commerciales et 23% de l'aide familiale.

**Tableau 8 :** Source de frais scolaires supportés par le ménage (N=30)

Source du revenu du chef de ménage	Ni	%	Statistiques
Parents	16	54	M=1,07 SD=0,093
Gouvernement (gratuité)	10	33	
Société	0	0	
Proches parents	0	0	
Autres	4	13	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

Au regard de ce qui ressort de ce tableau, il sied de lire que le poids de la scolarité des enfants qui fréquentent les écoles du secteur privé est majoritairement supporté par les parents (54%), et les 33% du poids de scolarité sont supporté par le gouvernement (gratuité de l'enseignement).

Les répondants (parents) ont opiné que cela se justifie par « *un faible taux d'écoles publiques [...], les parents préfèrent les écoles privées pour une meilleure formation de leurs enfants [...], capacité d'accueil et places limitées dans les écoles publiques, qualité de la formation assurée par les écoles gouvernementales [...]* ».

**Tableau 9 :** Difficultés rencontrées au paiement de frais scolaires par source de revenu (N=30)

Source du revenu du chef de ménage	Ni	%	Statistiques
Faible revenu	8	27	M=1,079 SD=0,03
Retard dans le payement de salaire	6	20	
Non-paiement de salaire	4	13	
Chômage	12	40	

**Source :** Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024).

Le tableau ci-haut témoigne que les ménages rencontrent des difficultés liées au paiement de frais scolaires de leurs enfants suite au : (i)chômage : 40% ; (ii) faible revenu : 27% ; (iii) retard dans le paiement : 20% ; (iv) non-paiement de salaire : 13%.

**Tableau 10 :** Effets induits des fluctuations du taux de change sur la scolarité (N=30)

Effets induits de la hausse du taux de change	Ni	%	Statistiques
Affirmation	25	83	M=1,018
Infirmation	5	17	SD=0,23

Source : Auteurs, données de l'enquête, Kinshasa (2024)

Il ressort de ce tableau que 83% de ménages enquêtés affirment que la hausse du taux de change a de l'impact sur la scolarité des enfants inscrits et fréquentant les écoles privées de Kinshasa. A cela s'ajoutent les réactions des parents telles que « *la hausse du taux de change contribue à l'abandon des études et à la mauvaise éducation des enfants [...] , lorsqu'il y a hausse du taux de change, le pouvoir d'achat des ménages est touché et les enfants ont du mal à poursuivre leurs études en bonne et due forme faute par les parents à payer les frais, et cela poussent ces derniers à choisir pour leurs enfants les écoles à faibles frais scolaires [...]* ».

## 5. Discussions

La hausse du taux de change a des effets d'entrainement sur l'économie d'un pays et la vie socio-économique de la population, notamment la dévaluation ou la dépréciation de la monnaie nationale, la baisse de la croissance économique, la pauvreté, la perte du bien-être de la population, la perte du pouvoir d'achat des ménages et le prix des biens et services fluctuent à la hausse. La conséquence sera la hausse de la demande de monnaie de refuge, la devise.

L'éducation étant la colonne vertébrale du développement du pays, il a semblé utile pour cette étude de s'interroger sur :

### 5.1 Nombre d'enfants scolarisés par ménage

Eu égard à ce qui ressort des résultats des enquêtes, il convient de spécifier que les tailles des ménages de Kinshasa varient de (i) 3 à 5 personnes soit 60%, (ii) 6 à 8 personnes soit 20%, (iii) 1 à 2 personnes soit 17% et (iv) plus de 8 personnes soit 3%. Par année scolaire, dans la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo, la scolarisation constatée des enfants dans les écoles privées se présente comme suit: (i) 50% pour 6 à 8 d'enfants, (ii) 23% pour 3 à 5 enfants, (iii) 17% pour 1 à 2 et (iv) 10% pour plus de 8 enfants.

### 5.2 Le revenu mensuel du chef de ménage

Il convient de dire, selon les révélations des résultats des investigations que 93% des chefs de ménages ont un revenu mensuel d'au moins 250\$ et 7% encaisse mensuellement un revenu allant de 250 à 499\$. Ce taux élevé de revenu dans la tranche allant de 1 à 250\$ des justifie par le niveau très bas de salaire fixé par les entreprises et à l'insécurité

juridique qui décourage les investissements et la rentabilité dans le secteur informel. 47% vivent des activités commerciales et 23% de l'aide familiale.

### 5.3 Source de frais scolaires supportés

Après enquête menée, les résultats témoignent que le poids de la scolarité des enfants qui fréquentent les écoles du secteur privé est majoritairement supporté par les parents (54%), et les 33% du poids de scolarité sont supporté par le gouvernement (gratuité de l'enseignement) ; les répondants (parents) ont opiné que cela se justifie par « *un faible taux d'écoles publiques [...], les parents préfèrent les écoles privées pour une meilleure formation de leurs enfants [...], capacité d'accueil et places limitées dans les écoles publiques, qualité de la formation assurée par les écoles gouvernementales [...]* ».

### 5.4 Difficultés liées au paiement de frais scolaires

Il sied de noter que les ménages rencontrent des difficultés liées au paiement de frais scolaires de leurs enfants suite au : (i) chômage : 40% ; (ii) faible revenu : 27% ; (iii) retard dans le paiement : 20% ; (iv) non-paiement de salaire : 13%. 83% de ménages enquêtés affirment que la hausse du taux de change a de l'impact sur la scolarité des enfants inscrits et fréquentant les écoles privées de Kinshasa. A cela s'ajoutent les réactions des parents telles que « *la hausse du taux de change contribue à l'abandon des études et à la mauvaise éducation des enfants [...], lorsqu'il y a hausse du taux de change, le pouvoir d'achat des ménages est touché et les enfants ont du mal à poursuivre leurs études en bonne et due forme faute par les parents à payer les frais, et cela poussent ces derniers à choisir pour leurs enfants les écoles à faibles frais scolaires [...]* ».

### 5.5 Effets induits des fluctuations du taux de change sur la scolarité

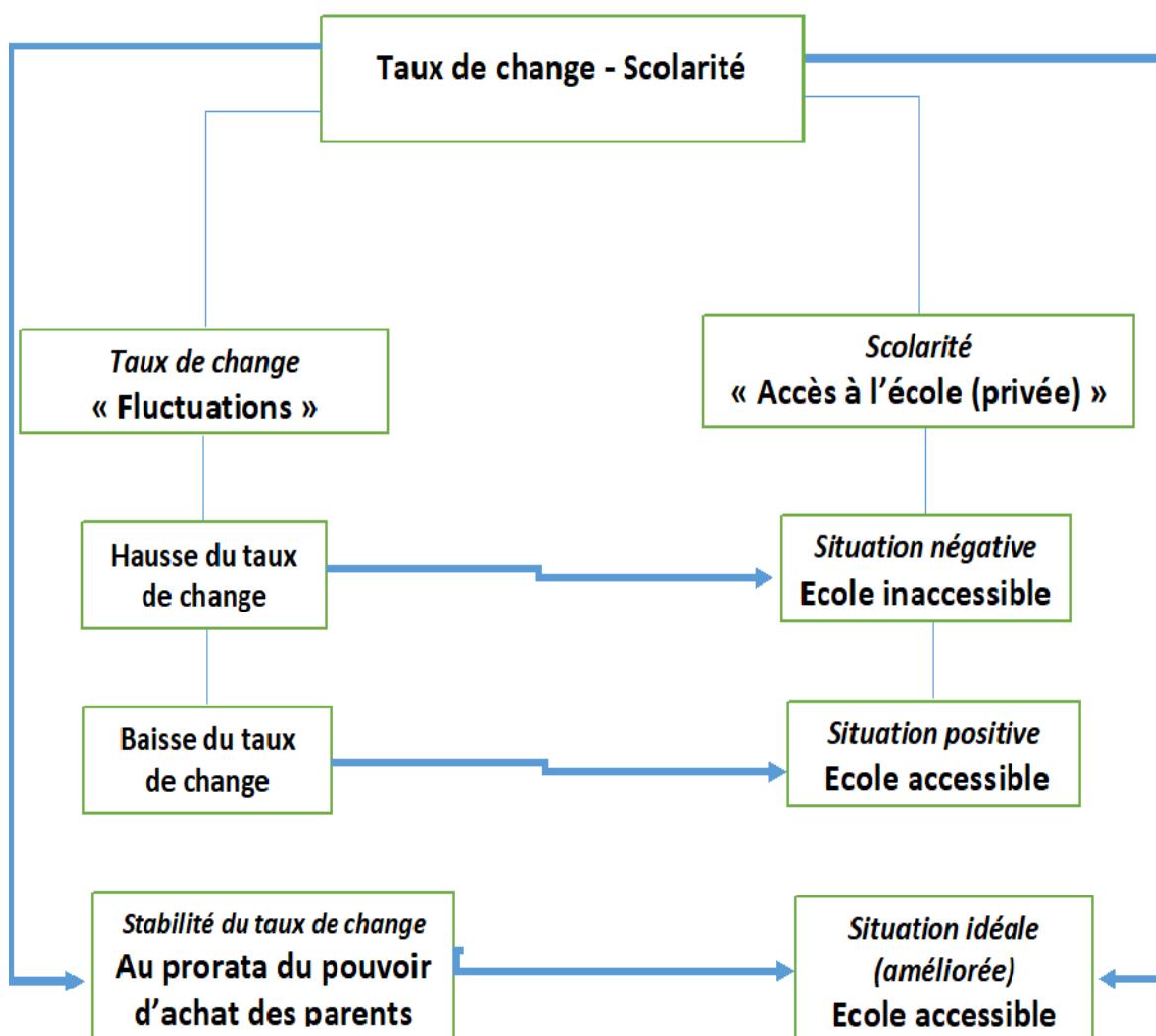
L'issue des investigations atteste que la hausse du taux de change a de l'impact sur la scolarité des enfants inscrits dans les écoles privées de Kinshasa (soit 83% de ménages). Il s'avère que « *la hausse du taux de change contribue à l'abandon des études et à la mauvaise éducation des enfants [...], lorsqu'il y a hausse du taux de change, le pouvoir d'achat des ménages est touché et les enfants ont du mal à poursuivre leurs études en bonne et due forme faute par les parents à payer les frais, et cela poussent ces derniers à choisir pour leurs enfants les écoles à faibles frais scolaires [...]* ».

## 6. Conclusion

Cette étude avait pour objectifs de contribuer au paradigme d'accessibilité à la scolarité, de cerner les liens qui existent entre le taux de change et la scolarité.

Bien que l'éducation soit une arme la plus résistible qui existe pour changer le monde, l'accès à l'éducation est lié aux multiples problèmes. Les résultats de l'enquête menés auprès des ménages de Kinshasa relèvent qu'il existe des liens entre les fluctuations du taux de change et la scolarité des enfants de Kinshasa, les frais scolaires

sont fixés en monnaie étrangère alors que les responsables des ménages sont rémunérés mensuellement en monnaie locale, la hausse du taux de change diminue le pouvoir d'achat des ménages, la hausse du taux de change contribue à l'abandon des études et à la mauvaise éducation, les parents sont contraints à inscrire leurs enfants dans les écoles à faibles frais scolaires, marchant ainsi sur la plate-bande du paradigme de la boîte noire pédagogique. La figure (1) sanctionne et explique des liens entre les fluctuations du taux de change et la scolarité des enfants consommateurs des services éducatifs du marché scolaire privé de Kinshasa.



**Figure 1:** liens entre fluctuations du taux de change et scolarité (école privée)

#### Creative Commons License Statement

This research work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>. To view the complete legal code, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.en>. Under the terms of this

license, members of the community may copy, distribute, and transmit the article, provided that proper, prominent, and unambiguous attribution is given to the authors, and the material is not used for commercial purposes or modified in any way. Reuse is only allowed under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

### **Conflict of Interest Statement**

The authors declare no conflicts of interest.

### **About the Author(s)**

**Aristote Bazika Mangomba** a respectivement un graduat en Gestion et Administration des Institutions Scolaires et de Formation (GA.I.SF) et une licence en Administration Générale et Intermédiaire de l'Education de l'Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa ; Candidat Doctorant (DEA) et Assistant d'enseignement en Leadership et Management de l'Education dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de la même université. Il œuvre activement comme consultant stratégique dans l'optimisation du pilotage des établissements scolaires et centres de formation, tant dans le secteur public que privé. Identifié sous ID ORCID : 0009-0008-0570-8338 et ID Scholar 9 : S9-012026-21834.

**Théodore-Henry Mishoma Pangala** est respectivement gradué et licencié en économie publique de l'Université de Kinshasa. Ses recherches s'orientent plus sur la croissance économique de la RD Congo à travers les agents économiques.

**Théodore-Joseph Mishoma Nyimilongo, Cegrace Bambi Bipendu, Bavon Ndonga Tuniku et Béni Ndonga Mbutu** sont brillamment gradués et licenciés en Gestion et Administration des Institutions Scolaires et de Formation, spécialisés en Administration Générale et Intermédiaire de l'Education dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa. Actuellement, candidats Doctorants (DEA) en Leadership et Management de l'Education dans la même faculté et université.

**Pascal Gbaka Ndaya** est successivement gradué et licencié en Psychologie sociale et des Organisations dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université Pédagogique Nationale. Candidat Doctorant et chercheur en Psychologie sociale et des Organisations, il oriente ses recherches dans le domaine de Psychométrie.

### **Références bibliographiques**

Azia, D.F. et al. (2019). *Normes de présentation d'un travail scientifique*, L'Harmathan.  
Retrieved from <https://www.perlego.com/fr/book/3063259/normes-de-prsenteation-dun-travail-scientifique-pdf>

Banque Centrale du Congo (2019). Rapport annuel : <http://www.bcc.cd>

- Bazika, M.A (2025). *Gratuité de l'enseignement de base et qualité de l'éducation assurée dans les écoles primaires publiques de Kinshasa (RDC)*. Revue IRS.  
<https://doi.org/10.5281/zenodo.18049305>
- Dictionnaire (2003). *Monde universel*, p. 417
- Dictionnaire de politique disponible en ligne sur <http://www.toupie.org> consulté le 04/01/2026 à 15h 56'
- Djobo, O.E (2025). *Déterminants de la baisse du niveau de la qualité de l'enseignement-apprentissage dans les écoles privées de Kinshasa (RDC)*. Revue IRS.  
<https://doi.org/10.5281/zenodo.15607511>
- <http://www.letudiant.fr>; effets-des fluctuations- des-changes, consulté le 06/01/2026 à 16h35'
- Itimelongo, T. (2020). *Notes de cours d'économie monétaire générale*, 3ème graduat, FASEG-UNIKIN, PP. 77-78
- Luboya, C. (2021). Gestion des ressources d'une école, approches légale, théorique et pratique, Kinshasa : Ed. : Edilivre.
- Mandela, M. (2016). *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde* : <http://www.lesjardinsdemystikaldemdikk.com>
- Ministère du plan (2015). *Annuaire Statistique*, PP. 160-162
- Mishoma, P.T (2020). Fluctuations du taux de change et scolarité des enfants dans les ménages de la ville de Kinshasa : cas de la commune de la N'sele, TFC, FASEG-UNIKIN.
- Ngay, A. (2020). Initiation à la recherche scientifique en sciences humaines, notes de cours, Kinshasa : UPN-FPSE-GA.I.SF.
- Nswami, N. (2016). Notes de cours d'éducation à la citoyenneté, 1er graduat, FASEG-UNIKIN,
- Nzeza, L. E. (2021). Effets induits de la réforme de la gratuité de l'enseignement dans les écoles primaires publiques de la sous-province Educationnelle de Ngaliema II, Mémoire de licence, Kinshasa : UPN-FPSE-GA.I.SF.
- Phongi, K. A. (2025). *Méthodologie quantitative*, Séminaire de DEA, FPSE-UPN, Kinshasa
- Yawidi, J. P. et Luboya, C. (2019). *Marketing scolaire, un défi pour l'école en RD Congo, Bruxelles-Wavre-Kinshasa*, Editions Mabiki.